

La mort donnée à des enfants par leurs propres parents (...) est comme un désastre, un choc émotionnel collectif quand les médias s'en emparent. Il est tentant, quand on a quelques savoirs sur ces crimes, de faire le jeu de l'émotion en prenant part au discours sur le monstrueux, l'inexplicable ou au contraire tenter de soutenir l'expression d'une détresse injugeable, comme il s'écrit tous les jours sur les blogs, les sites des médias, etc. Ainsi va la société dans laquelle nous vivons, les crimes pédophiles les plus retentissants, la répétition de crimes, sont autant d'occasion de donner raison à Freud, quand il écrivait : « Lorsqu'un individu a réussi à satisfaire un désir refoulé, tous les autres membres de la collectivité doivent éprouver la tentation d'en faire autant ; pour réprimer cette tentation, il faut punir l'audace de celui dont on envie la satisfaction, et il arrive souvent que le châtement fournit à ceux qui l'exécutent l'occasion de commettre à leur tour, sous le couvert de l'expiation, le même acte impur. C'est là un des principes fondamentaux du système pénal humain, et il découle naturellement de l'identité des désirs refoulés chez le criminel et chez ceux qui sont chargés de venger la société outragée » (Freud, 1912).

Les filicides et néonaticides posent à chacun la question d'une contradiction entre le respect et l'amour inconditionnel que notre société assigne aux adultes à l'égard des enfants, et la sauvagerie archaïque que suppose leur mise à mort. Le scandale ne naît pas du crime mais de ses circonstances : combien de fois n'a-t-on lu dans la presse que les mères qui tuent leurs enfants n'ont pas de mots pour dire ce qu'elles ont fait, semblent absentes de toute compassion, mais en même temps qu'elles ne sont que des femmes sans troubles mentaux (ce qui équivaut pour beaucoup à « sans excuses »). Il vaudraient mieux qu'elles soient folles, mais elles n'y parviennent pas et se montrent parfois détachées, indifférentes. Mais surtout elles sidèrent jusqu'au clinicien.

D'une femme de 26 ans ayant tué ses trois enfants une psychologue écrit :

« Janine a installé sa fille aînée (7 ans) endormie, dans le lit conjugal et l'a étranglée avec une écharpe, puis elle lui a tailladé les veines. Janine pleurait. À sa seconde fille (6 ans), installée dans ce même lit Janine a demandé si elle voulait mourir avec elle puis elle a agi : écharpe, mains, lame de rasoir... Janine pleurait. De son petit garçon (16 mois), Janine a dit qu'il était sale, alors elle l'a changé pour qu'il soit bien, elle a joué avec lui, il souriait, elle l'a étranglé de ses mains et allongé à

côté de ses sœurs. Janine pleurait... Ensuite, Janine a déposé sur ses enfants leurs cadeaux de Noël puis elle a pris de la "mort aux rats", des comprimés, s'est tailladé les veines... Janine n'est pas morte... Enfin pas tout à fait. 1995, lorsque je la rencontre Janine m'explique, comme elle l'a fait au juge au moment de son procès que lorsqu'elle sortira, elle retournera voir son mari et qu'ils feront des enfants... Janine m'atterre, Janine me pétrifie. Immuabilité du discours, il est si difficile de penser avec Janine... Janine parle de ses enfants au présent, il ou elle a tel âge aujourd'hui. Pétrifiée, atterrée, enterrée, Janine me tue ! »

Tout infanticide tue quelque chose en nous (...) Plus que d'autres crimes il touche à notre intime, puisque toute notre vie nous gardons quelque part en nous le souvenir de la matrice maternelle et de ce que la mise au monde est un espoir et non un désespoir, sinon nous ne serions pas là : « parce que la sauvagerie, dans sa folie propre, est maternelle ; elle est ce qui dans une mère la rend capable d'infanticide mais aussi de se sacrifier pour son enfant » (Dufourmantelle, 2001).

Que savons-nous de l'infanticide ? La littérature publiée dans des revues scientifiques ou des livres n'est pas immense et pas toujours cohérente. Ce que nous savons avec certitude et depuis longtemps c'est qu'il n'y a ni âge spécifique, ni nécessité d'un déni de grossesse, ni d'être déjà mère ou au contraire ne l'avoir jamais été, ni d'avoir des troubles décrits par la nosographie psychiatrique, ni d'avoir un conjoint ou de ne pas en avoir, ni d'être en colère, ni d'être abandonnée, ni de ne pas savoir... (...)

Ce que ces mères infanticides m'ont appris c'est que leur détresse n'est pas ce que l'on croit le plus souvent. S'il y a souvent l'isolement, l'inhibition, la fragilité des liens à autrui, il n'y a ni folie ni haine, ni cruauté – seulement emmurement invisible en raison du désaveu de leur état de mère.

Dans le néonaticide la dynamique mortifère tient en partie à une sorte de « gel » psychique qui les entraîne à dissocier ce qu'elles « savent » de leur état de ce qu'elles savent de leur féminité et de leur destin de femme appelée à devenir mère, et pour une autre partie à une forme particulière de traumatisme où les ruminations, d'allure mélancolique, les font rêver que ce n'est ni possible, ni vrai, ni elles qui seraient concernées. Cette dissociation peut se reproduire quasiment à l'infini tant que nul ne les arrête, il est presque étonnant de ne pas en trouver plus souvent : l'enfant au fond du jardin, de la cave ou du congélateur est un bébé « infini » porté pour

toujours dans le psychisme, il ne grandira jamais et sa mère ne sera jamais ni bonne ni mauvaise puisqu'il n'y aura aucune épreuve de réalité. Ces néonaticides sont la marque d'un « désespoir qu'a pas les moyens »¹ puisque la mélancolie qui la sous-tend est celle d'une disqualification sans fin de l'état de mère, sans que pour autant la réalité sociale n'ait montré en quoi elle serait mauvaise mère. On peut en quelque sorte considérer qu'il y a une hémorragie de maternalité : la mère ne peut s'empêcher de laisser se produire et s'écouler la vie dont elle ne connaît que la mort. (...)

Le crime infanticide est un deuil, un travail de deuil, non pas de l'enfant-là, qui est si peu un enfant pour sa mère, mais d'un enfant merveilleux que sa mère n'a pas réussi à se représenter, faute le plus souvent d'avoir pu croire qu'elle l'ait été pour sa propre mère : le crime infanticide est envers et contre tout un crime d'amour.

Il est aujourd'hui des parents, qui sur le conseil des généticiens, font un enfant pour que ses cellules sauvent un frère ou une sœur déjà né et atteint d'une maladie incurable sans cet outil génétique : terrible image inverse de ces mères qui font un enfant, sans le désir, soit pour mieux plonger dans l'abyme, soit pour renaître au prix de son sacrifice, voire en répétant ce sacrifice jusqu'à devoir en rendre compte.

Les crimes sont jugés à l'aune de ce qu'est la société dans laquelle ils sont considérés comme crimes. Un crime « c'est ce qui est puni par la loi un point c'est tout », disait Foucault (21 mars 1979, *Leçon au Collège de France*). En laissant à sa place chaque acteur social dans sa fonction, il n'en est pas qui puisse juger la signification de la mélancolie maternelle, tout au plus en sanctionner les effets. Mais le trouble restera si le sens n'y est pas : les mères infanticides nous obligent à méditer sur la façon dont nous pensons l'enfant dans nos sociétés : objet de tous les désirs, victime de tous nos (des)espoirs narcissiques parce que nous voulons qu'il nous apporte cette plénitude dont nous ne nous sentons jamais assez pourvus.

Jean-Luc VIAUX, *L'Amour infanticide*, 2014.

¹ Léo Ferré, « La Mélancolie »